



Note d'informations aux bénévoles, pèlerins et salariés de la Cité Saint-Pierre

Dispositif de Sécurité – Sanctuaire Notre Dame de Lourdes et Ville de Lourdes

Du 8 au 16 août 2016, la préfecture des Hautes Pyrénées met en place un dispositif de sécurité renforcé dans le sanctuaire et la ville de Lourdes.

Circulation Cité Saint-Pierre / sanctuaire

- Arrêt de toute circulation aux alentours du sanctuaire aux heures suivantes : de 11h30 à 14h00 et de 18h00 à 23h00
- Modification du plan de circulation de la ville de Lourdes. L'avenue Mgr Rodhain (sur laquelle est située l'entrée de la Cité saint Pierre) est en sens unique montant jusqu'à l'entrée de la Cité.

Dispositions prises par la Cité Saint-Pierre :

- Navettes maintenues au départ de la Cité et de la permanence aux conditions suivantes :
 - Dernière navette du matin au départ de la Cité : 11h15
 - Dernière navette du matin au départ de la permanence : 11h15
 - Dernière navette du soir au départ de la Cité : 17h30
 - Dernière navette du soir au départ de la permanence : 17h45
 - Pour le public « visiteur » : des dispositions particulières seront mises en place par le service de visite et la compagnie de car Guiraud.

Recommandations :

- Eviter ou limiter les déplacements en voiture,
- Lors de vos déplacements à pied sur l'avenue Mgr Rodhain, appliquer les règles de sécurité des piétons.

Stationnement autour du sanctuaire

Interdiction de stationnement sur toutes les voies, routes et rues, autour du sanctuaire

Recommandation

- Eviter de vous rendre en voiture au sanctuaire

Dispositif de sécurité dans le sanctuaire

- Fermeture complète du sanctuaire de 0h30 à 5h00,
- Seuls 3 portes seront ouvertes de 5h00 à 0h30 : portes St-Joseph, St-Michel & portillon route de Pau,
- Fouille aléatoire et systématique des sacs du 8 au 11 août,
- Le port d'un badge nominatif (ou d'une carte) est obligatoire et doit renseigner : nom, prénom, lieu d'hébergement et n° de tel d'une personne à contacter en cas d'urgence,
- Surveillance dans le sanctuaire par des patrouilles militaires armées du 11 au 16 août.

Recommandations :

- **éviter les heures de grandes affluences,**
- **laisser vos sacs à la Cité Saint-Pierre,**
- **compter des temps d'attente dans vos déplacements.**

Au vue de ces dispositifs importants mis en place et des perturbations à venir, nous vous invitons à garder toute courtoisie et attention les uns envers les autres.

Nous restons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

La direction de la Cité Saint-Pierre, 7 août 2016